

# ON LÂCHE RIEN ! ON CONTINUE ! POUR IMPOSER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !

## Loi Travail ou les 10 commandements du Medef :

1. Tu respecteras l'accord d'entreprise qui sera force de loi.
2. Tes dates de congés seront fixées par ton employeur.
3. Tes heures supplémentaires ne seront majorées que de 10%.
4. Tu resteras à la disposition de ton employeur.
5. Ton temps de travail sera modulé sur 3 ans.
6. Tu accepteras la durée du travail et le salaire décidé par ton patron.



**GREVES ET MANIFS**  
**SAMEDI 09 AVRIL 10h00**  
**ALBI Vigan**  
**&**  
**CASTRES Sous Préfecture**

7. Tu travailleras 60h par semaine.
8. Ton licenciement économique sera possible quelque soit le chiffre d'affaire de ton entreprise.
9. Tes indemnités de licenciements seront soumises au barème.
10. Tu ne passeras pas de visite médicale d'embauche.

Comme toujours, patronat et gouvernement répètent qu'ils ne céderont jamais, et ceci jusqu'à la dernière minute. Ne nous laissons pas bernier par les discours démobilisateurs.

Nous devons intensifier le rapport de forces dès maintenant. Le projet El-Khomri est d'abord une attaque frontale contre les travailleurs que nous sommes.

**A nous d'agir !**

**La montée du rapport de forces est désormais incontournable !**